



## **1<sup>ère</sup> édition des Trophées FNAIM VIP 2015 Victoires des Professionnels de l'Immobilier**

**La première édition des Trophées FNAIM 2015 est lancée.**

L'objectif est simple : valoriser le rôle des professionnels de l'immobilier et mettre en lumière des démarches remarquables, des initiatives originales et des actions performantes en faveur du logement, que ce soit dans le métier de la transaction, de la location/gestion ou encore du syndic de copropriété.

Ils s'adressent à tous les acteurs de l'immobilier détenteurs d'une carte professionnelle relevant de la loi Hoguet, qu'ils soient adhérents ou non de la Fédération.

Tous les projets peuvent s'inscrire dans les Trophées FNAIM VIP 2015 : initiatives en faveur du logement, relations clients, vision du métier et organisation de l'agence, animations commerciales, actions de communication et de promotion, aménagement des locaux ou d'une vitrine, outils numériques, site web, applications, ...

Organisés en partenariat avec Le Journal de l'Agence et Explorimmo, les Trophées FNAIM 2015 récompenseront quatre lauréats dans les catégories suivantes :

- Trophée FNAIM VIP 2015 Transaction
- Trophée FNAIM VIP 2015 Location/Gestion
- Trophée FNAIM VIP 2015 Copropriété
- Trophée FNAIM VIP 2015 « Agir pour le logement » remis à un professionnel ou un décideur public ayant initié une action ou une politique remarquable dans le domaine du logement.

Le comité de sélection examinera les dossiers de candidature suivant quatre grands critères :

- Une capacité à partager et transmettre la passion du métier
- Une action ou une organisation innovante
- Une initiative nouvelle et originale
- Un parcours exemplaire et une action illustrant l'engagement de la FNAIM « Agir pour le logement »

Les Trophées FNAIM VIP 2015 seront remis officiellement lors du prochain Congrès de l'Immobilier, les 14 et 15 décembre 2015, au Palais des Congrès, à Paris.

### **En pratique**

Dossier de candidature téléchargeable sur [www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 31 octobre 2015

Pour toute question, information, retrait et dépôt des dossiers : [vip@fnaim.fr](mailto:vip@fnaim.fr)

Retrait et envoi des dossiers à FNAIM/TROPHEES FNAIM - 129, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

**A propos de la FNAIM**

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Ethique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

## Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>